
Votre avenir

NOVEMBRE 2019

LETTRE D'INFORMATION
AUX RIVERAINS DU SITE DU HÉNÂ - 15

L'évacuation du terril progresse à grands pas



Le stacker est entièrement sécurisé

Dans la dernière lettre d'information, vous aviez pu lire que le « stacker » avait subi un incident technique et nécessitait des adaptations. En tant que dernier maillon de la chaîne d'acheminement des cendres vers les péniches, le stacker est un élément fondamental de la bonne progression du chantier.

Les travaux ont été menés en avril dernier et ont duré deux semaines, conformément au planning. L'adaptation a consisté au placement d'un contrepoids au niveau de la trémie de déchargement (voir photo).

Ce dispositif de contrepoids fonctionne correctement et permet d'éviter un retour intempestif du mécanisme de chargement des bateaux en cas de rupture accidentelle de la chaîne.

La sécurité de l'installation et des travailleurs est ainsi totalement garantie et l'évacuation est d'autant plus performante. Comme vous le lirez plus loin dans ces pages, le rythme d'évacuation des cendres est en constante progression.



Un contrepoids a été installé pour davantage de sécurité et d'efficacité du stacker

Éditorial



Chers Riverains,

Nous avons pu faire connaissance dans le dernier numéro de la lettre d'information ou aux abords du terril, où mes responsabilités m'amènent régulièrement.

Les travaux d'évacuation avancent à bon train et je ne peux que m'en réjouir. Nous avons atteint le chiffre conséquent de 420.000 tonnes évacuées, soit autour de 18% du total du terril. Cette progression est conforme au plan d'évacuation ainsi que la phase de modification des accès au chantier, notamment avec une nouvelle entrée située rue des Fagnes (pp. 4 et 5).

Si l'évacuation des cendres se déroule conformément aux attentes, le chantier relatif aux terres potentiellement contaminées à l'amiante va prendre plus de temps qu'annoncé. Le volume de ces terres est plus important que prévu. Or ce chantier est celui qui génère du charroi. Nous sommes conscients que le voisinage immédiat du terril subit ce contretemps. Mais tout comme pour les cendres, le rythme d'évacuation est important et nous pouvons dès lors en évaluer le terme pour le premier trimestre 2020.

Nous avons par ailleurs à nouveau connu un été particulièrement sec, une situation propice au dégagement de poussières. Sachez qu'un maximum de mesures ont été prises pour en limiter les effets. Désormais, en été, tous les tas de terres sont bâchés afin d'empêcher les poussières de s'échapper. Lorsque nous traitons ces tas de terre, ils doivent être débâchés mais seulement pour ce court laps de temps. Nous avons également loué les services d'une nettoyeuse-balayeuse afin de nettoyer la route avant chaque week-end. Nous restons à votre écoute et tenterons à chaque fois de répondre à vos requêtes.

Enfin, toutes les analyses de la qualité de l'air présentent des valeurs dans les normes en vigueur, et sont transmises systématiquement à l'Administration. Toutefois, nous avons souhaité améliorer encore le transport de ces terres en collaboration avec le centre agréé, avec un nouveau dispositif de protection, à découvrir plus en détail dans ces pages.

Bonne lecture!

« Nous avons atteint le chiffre conséquent de 420.000 tonnes évacuées »



Aurélie Delvaux
Responsable ENGIE Electrabel du terril

420 000

TONNES ÉVACUÉES DEPUIS 2016

Le chantier



Des matériaux inertes (pierres, briques, métaux...) sont parfois découverts au fil des excavations. Ceux-ci vont être dorénavant évacués par la rue des Fagnes comme vous allez pouvoir le lire, tandis que les cendres prennent la direction du quai de déchargement et du «stacker», via la bande transporteuse. Les terres suspectes, quant à elles, font l'objet d'un traitement spécifique et continuent à être évacuées par l'accès rue du Hénâ.

Cette nouvelle sortie ne concerne donc pas les camions dédiés à l'évacuation des terres potentiellement contaminées à l'amiante. Ces derniers continueront à emprunter une infime portion de la piste actuelle, du côté de la rue Hénâ. Celle-ci restera opérationnelle le temps d'assainir complètement cette partie du terril (voir pp 6 & 7).

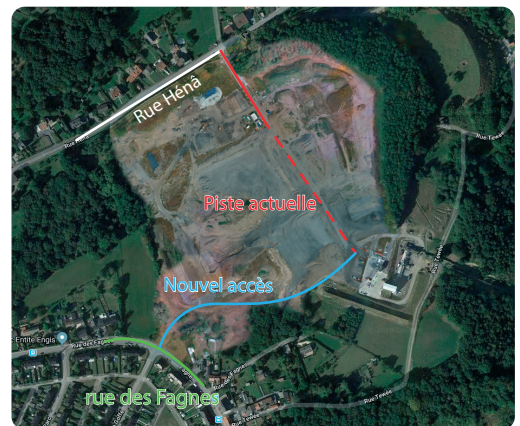
Tout comme l'accès côté Hénâ, l'accès de la rue des Fagnes est sécurisé et équipé d'un « décrocteur » afin de limiter au maximum les résidus de terre présents sur les roues des camions.

Un nouvel accès au chantier

Comme présenté lors de nos précédentes communications, une piste d'accès a été aménagée afin de permettre d'entrer et sortir du chantier par la rue des Fagnes. La création de cette nouvelle voie permettra aux équipes de s'attaquer à toute la zone du terril qui se trouvait en-dessous et le long de l'ancienne piste et d'en évacuer les cendres (pointillé rouge sur le plan).

Comme prévu dans le permis, le charroi empruntant la sortie de la rue des Fagnes sera limité à quelques camions par semaine. Il s'agira soit d' :

- Un camion bâché évacuant des déchets dit inertes (pierres, cailloux, etc...) ou des métaux vers un centre agréé de recyclage ;
- Un camion-poubelle ;
- Un camion livrant le carburant des véhicules du chantier.

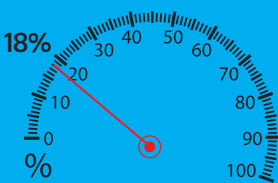


Un nouvel accès est ouvert rue des Fagnes, limité au charroi des inertes. L'ancienne piste, en rouge, disparaît quant à elle progressivement, au fil du chantier d'évacuation des cendres.



Les cendres du terril continuent à être évacuées et le chantier est en constante progression.

Progression du chantier



Pourcentage
du tonnage de cendres
volantes évacuées



Nombre de péniches
ayant quitté
le Terril



0 accident



■ Zone concernée
par le traitement
de l'amiante

■ Zones excavées

Le chantier amiante



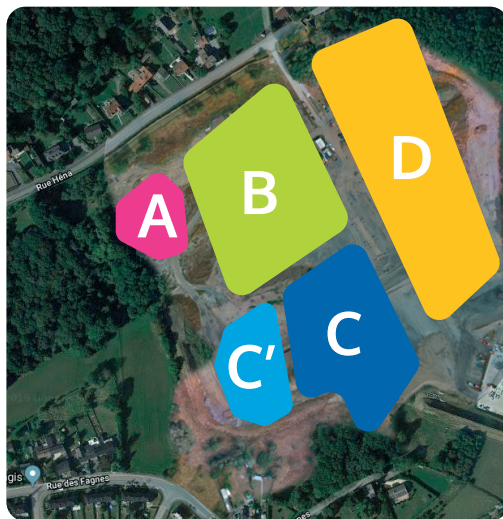
Les camions chargés d'évacuer les terres potentiellement contaminées sont désormais équipés d'une triple protection.

Près de 30.000 tonnes évacuées

Tout comme l'évacuation des cendres, le chantier d'évacuation de terres potentiellement contaminées suit son cours à un rythme soutenu. Ce sont pas moins de 30.000 tonnes qui ont été évacuées rien que pour cette partie du terri. Malgré nos efforts, cette phase est prolongée de plusieurs mois par rapport aux premières estimations suite à la découverte d'un volume plus important de terres suspectes. Or, celles-ci doivent être nécessairement traitées avant de pouvoir s'attaquer à l'extraction des cendres. Malgré ces volumes importants à évacuer, et comme le démontrent les mesures régulières prises autour du chantier, aucune poussière d'amiante n'a été décelée dans l'environnement du chantier.

La zone A assainie

Tel que communiqué lors du dernier comité d'accompagnement relatif au traitement de la zone la plus touchée (zone A), les principales zones sources de contamination ont à ce jour été purgées et évacuées. Il subsiste quelques poches de terre et le talus jouxtant la zone A, qui seront traités par la société agréée au fur et à mesure, en alternance avec l'excavation. Les terres de couverture ont été traitées dans leur majorité et dès lors les cendres volantes sont désormais atteintes et visibles en zone A. Ces cendres vont pouvoir être évacuées conformément au schéma d'excavation, par la bande transporteuse.



Le chantier amiante bientôt achevé

Comme exposé ci-dessus, le volume de terres suspectes s'est avéré plus important que prévu. Heureusement, les efforts déployés permettent d'envisager le terme de ce chantier spécifique, entourés des mesures de sécurité les plus strictes. En effet, les sources de contamination auront été entièrement purgées et nos prévisions permettent d'envisager la fin de l'évacuation des zones résiduelles à l'horizon du premier trimestre 2020.

30 000

PRÈS DE 30.000 TONNES DE TERRES
SUSPECTES ÉVACUÉES

La bâche supérieure du camion déjà utilisée auparavant reste de mise, en plus de l'« emballage hermétique » désormais placé dans sa benne.

Sécurité renforcée pour le transport de terres suspectes

Afin de pouvoir évacuer les terres potentiellement contaminées dans les délais les plus courts, des mesures ont été prises afin d'allier efficacité et sécurité tout au long de ce chantier délicat. Une collaboration avec un nouveau centre agréé a été entamée et dans ce cadre, de nouvelles méthodes sont utilisées pour renforcer encore la sécurité autour du transport.

Les camions dédiés à cette évacuation délicate sont dorénavant équipés d'une triple protection de leur chargement : outre la benne et la bâche de protection du camion utilisés jusqu'à présent, une troisième protection est venue s'ajouter sous la forme d'un grand emballage hermétique (« container bag ») prenant littéralement place dans la benne du camion (voir photos ci-dessus).

Ces nouveaux dispositifs s'ajoutent aux différentes mesures de sécurité qui entourent cette partie du chantier depuis le début. Les résultats sont conformes aux normes en vigueur pour les mesures d'air réalisées par le laboratoire agréé. Ces résultats confirment que l'environnement et la santé publique sont efficacement protégés par ces dispositifs (p. 8).



Dorénavant, en été, ce sont tous les tas de terres, suspectes ou non, qui sont couverts afin d'éviter au maximum l'émission de poussières.



Vos questions



Des mesures sont-elles prises pour limiter les poussières autour du chantier ?

La propreté autour du chantier est une préoccupation pour tous les intervenants du terril. Tout comme l'été précédent, une période de sécheresse a touché nos régions. Outre l'exigence faite à nos opérateurs d'humidifier en permanence le chantier et d'être attentifs aux dégagements de poussières, ENGIE Electrabel a requis les services d'un camion-brosse à haute pression pour nettoyer la route chaque fin de semaine. Aussi, tous les tas de terres sont désormais bâchés en été, qu'elles soient saines ou potentiellement contaminées. Ce qui diminue les possibles dégagements de poussières. Enfin, des causes extérieures viennent parfois s'ajouter, comme lorsque dernièrement un acte de malveillance a entraîné un épandement d'huile sur la route en face du chantier.



La stabilité du terril est suivie de près. Dans quel sens évolue-t-elle ?

La stabilité du terril fait l'objet d'une constante surveillance rapprochée. Une réunion du comité de suivi de la stabilité s'est tenue fin septembre. Ce comité est constitué des experts d'ENGIE Electrabel, de Tractebel et d'un comité interuniversitaire (U-Liège, UCLouvain, ULB). Toutes les mesures sont conformes. Elles sont en ligne avec les prévisions scientifiques et valident les différentes options étudiées. La nappe phréatique continue quant à elle de baisser à des niveaux similaires constatés précédemment.

La qualité de l'air est régulièrement mesurée. Les résultats sont-ils conformes ?

Le contrôle de la qualité de l'air a lieu à deux niveaux :

1. Une première série de mesures, requises par le permis, est réalisée annuellement par le laboratoire de référence en Wallonie, l'ISSeP (Institut Scientifique de Service Public). Celui-ci utilise des remorques, placées durant un mois en cinq endroits différents. Vous en aurez sans doute noté la présence près de chez vous. La dernière campagne ISSeP a été réalisée courant du premier trimestre 2019. Les résultats indiquent que les valeurs de référence sont largement respectées.
2. Le second point de contrôle concerne le chantier d'évacuation des terres potentiellement contaminées à l'amiante. Des mesures y surveillent l'environnement immédiat de ce chantier particulier, sous la houlette d'ENGIE Electrabel et de l'Administration. Ces mesures n'ont démontré jusqu'à présent aucune présence de fibres d'amiante dans l'air.



Pour toute question ou remarque au sujet du terril du Hénâ, notre équipe est à votre écoute; votre point de vue est important.

0800 20 210

terrilhena@electrabel.com